



# RAPPORT D'ACTIVITE SDIS 70

# 2013







**François Hamet**  
Préfet de la Haute-Saône

## Sommaire

|                                   | Pages |
|-----------------------------------|-------|
| Présentation du SDIS 70.....      | 4-5   |
| Les moyens humains.....           | 6-7   |
| Les moyens financiers.....        | 8     |
| Les infrastructures.....          | 9     |
| Les moyens matériels.....         | 10-11 |
| La prévision et la prévention.... | 12-13 |
| L'activité opérationnelle.....    | 14-15 |
| Le SDIS et ses partenaires.....   | 16-17 |
| Tout ce qui a marqué 2013.....    | 18-19 |

## Rapport d'activité 2013

### Conception

Directeur de la publication :  
Colonel Fabrice Tailhardat

Responsable de la rédaction :  
Sylvie Ghetini

Assistante de rédaction :  
Véronique Jardel

Graphiste :  
Stéphanie Boisson

### Photographies

Marc Loukachine

Sylvie Ghetini

Stéphanie Boisson

Commandant Eric Morel

*L'année 2013 a été marquée par une activité opérationnelle intense, avec des sinistres particulièrement marquants.*

*Chacun de nous a notamment en mémoire les incendies de Vauvillers, d'Héricourt et de Marnay qui ont causé des dégâts très importants à des entreprises de la Haute-Saône certaines étant de véritables « pépites » de notre économie.*

*Nul doute que sans l'action déterminante des pompiers, les dommages à l'activité économique et à l'emploi aient été encore bien plus importants.*

*Car, c'est une évidence, le service départemental d'incendie et de secours est au cœur de la vie des hommes et des femmes de la Haute-Saône. La population toute entière lui manifeste régulièrement sa reconnaissance et sa considération.*

*Je souhaite saluer ce grand service pour lequel il n'existe pas de petits accidents. Mon équipe peut le constater régulièrement sur le terrain des opérations. Chaque cas est traité, que ce soit par les professionnels ou les volontaires du SDIS, avec la même rigueur et la même détermination.*

*Lors du crash d'un Mirage 2000, des malaises de la vie domestique ou sur les lieux de travail ou, encore trop fréquemment, lors d'accidents routiers, les pompiers participent aux dénouements de nombreux drames dont nous pouvons tous être un jour les victimes.*

*Je tiens donc à saluer le courage, le professionnalisme, la mobilisation et la présence sur nos territoires de ce service qui porte haut les valeurs de notre République.*



## Robert Morlot

Président du SDIS

*Ce rapport d'activité 2013 illustre, cette année encore, les efforts de rationalisation menés au quotidien pour faire de notre SDIS un service public efficient.*

*A ce titre, je tiens d'abord à saluer le travail conséquent des personnels du SDIS de la Haute-Saône qui veillent à ce que chaque denier public soit employé de la manière la plus pertinente possible pour poursuivre la modernisation de notre service public tout en veillant au bien-être et à la sécurité des sapeurs-pompiers et en améliorant la qualité de la réponse opérationnelle.*

*Nous récoltons aujourd'hui le fruit de la départementalisation enclenchée dès 1992 en Haute-Saône, mais aussi le fruit des efforts de rationalisation menés depuis de nombreuses années maintenant.*

*Je me félicite des résultats obtenus : nous bénéficions d'infrastructures, d'équipements modernes, adaptés aux besoins des sapeurs-pompiers et aux missions de secours ; les élus territoriaux, au premier rang desquels figure le Conseil général, nous renouvellent régulièrement leur confiance et leur satisfaction devant la gestion rigoureuse de l'établissement.*

*En 2013 encore, de nombreuses actions ont démontré une volonté commune du Conseil général et du SDIS de resserrer les liens puissants qui les unissent déjà. Ainsi, la mutualisation a été au cœur des préoccupations avec la réflexion engagée dans le cadre de la démarche « Haute-Saône 2020 ».*

*D'union, il en a encore été question avec la mise en place d'un nouveau plan de construction de casernes qui prévoit, entre autre, la construction d'un complexe immobilier commun à Saint-Loup sur Semouse regroupant le centre technique du Conseil général et une nouvelle caserne pour le centre d'intervention.*

*Tous les efforts entrepris profitent aujourd'hui, bien entendu, à la population qui sait pouvoir compter sur les sapeurs-pompiers, mais ils profitent également à ces derniers qui œuvrent chaque jour pour assurer la sécurité de leurs concitoyens.*

*L'efficacité du SDIS 70, c'est aussi et avant tout à vous, sapeurs-pompiers volontaires, professionnels, personnels administratifs et techniques, que nous la devons. Soyez assurés que les élus et la direction du SDIS garderont pour 2014 le même cap avec toujours cette même bienveillante volonté de maintenir ce service public de proximité de qualité et de veiller au confort et à la sécurité des intervenants.*

*Ce rapport, expression d'une culture collective et commune au sein de notre établissement, traduit l'ensemble des mesures engagées par le SDIS de la Haute Saône en ce sens.*

## Les chiffres clés

**247 674**

c'est le nombre d'habitants que compte le département, soit une densité de 45 habitants / km<sup>2</sup>.

**106**

c'est le nombre de centres d'incendie et de secours répartis sur tout le département de la Haute-Saône. Le corps départemental compte 26 centres.

**96**

c'est le nombre de sapeurs-pompiers professionnels répartis dans les 5 CIP et à la direction.

**1 857**

c'est le nombre total de sapeurs-pompiers volontaires en Haute-Saône. Les sapeurs-pompiers des corps communaux représentent 50 % de ces effectifs.

**33**

c'est le nombre de personnels administratifs et techniques au SDIS 70.

**16 024**

c'est le nombre d'interventions réalisées par les sapeurs-pompiers haut-saônois en 2013.

**164 938**

c'est le nombre de communications téléphoniques gérées annuellement par le CTA / CODIS (soit 452 / jour).

**22**

c'est le nombre d'élus membres titulaires siégeant au conseil d'administration.

**4 924**

c'est le nombre de courriers traités en 2013.

**57**

c'est le nombre de délibérations votées en 2013 au cours de 3 réunions du conseil d'administration et de 7 réunions du bureau.

**19 044 230 €**

c'est le budget du SDIS 70 pour 2013, dont 14 101 332 € dévolus aux dépenses de fonctionnement.

**46,47 €**

c'est le coût de la sécurité en Haute-Saône par an et par habitant.

**7,52 €**

c'est le taux de base de vacation horaire d'un SPV au 01 octobre 2013. Du 01 janvier au 30 septembre celui-ci était de 7,45 €.

**296**

c'est le nombre d'engins détenus par le SDIS 70.

**635**

c'est le nombre de réparations réalisées par le service « entretien du parc ». Le service a également réalisé 137 vidanges.



# Présentation du SDIS 70

## Présentation du SDIS 70

### Ses missions

#### Le SDIS 70, un établissement public autonome

Le service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône est un établissement public autonome. Il constitue l'entité administrative chargée de gérer les moyens en personnel et en matériel affectés aux différents centres de secours du département.



Les membres du conseil d'administration du SDIS 70.

#### Le SDIS 70, un établissement bicéphale

La gestion opérationnelle de l'établissement est placée sous l'autorité du préfet et des maires dans le cadre de leurs pouvoirs de police respectifs.

La gestion administrative et financière de l'établissement est placée sous l'autorité du président du conseil d'administration composé de 22 membres élus parmi les conseillers généraux, les présidents d'EPCI et les maires.



Monsieur Robert MORLOT, président du SDIS, Monsieur Yves KRATTINGER, président du Conseil général de la Haute-Saône et Monsieur François HAMET, préfet de la Haute-Saône.

#### Le SDIS 70, des missions nombreuses

Le SDIS assure la prévention, la protection et la lutte contre l'incendie.

Il participe également :

- à la prévention et l'évaluation des risques de la sécurité civile,
- à la protection des personnes, des biens et de l'environnement,
- à la préparation des mesures de sauvetage et d'organisation des moyens de secours,
- au secours d'urgence aux victimes et à leur évacuation.

Le SDIS 70 effectue également des interventions ne se rattachant pas directement à l'exercice de ses missions de service public, des interventions pour lesquelles il peut demander aux bénéficiaires une participation aux frais (destruction de nids de guêpes, conduite de véhicules légers médicalisés...).





# Présentation du SDIS 70

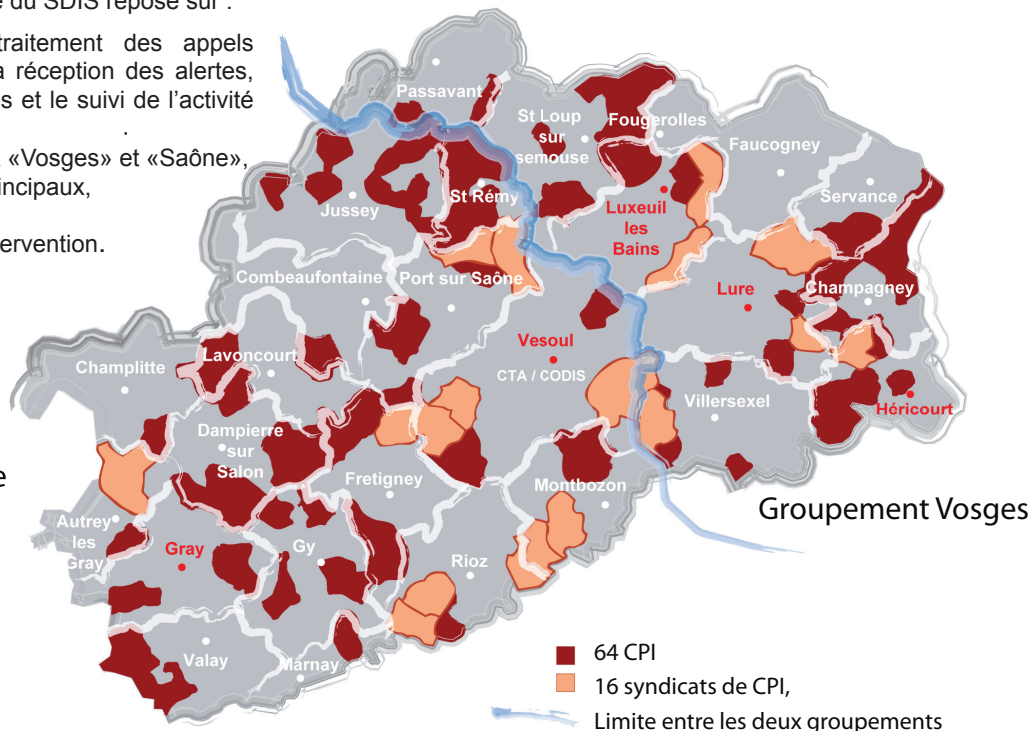
## Son organisation

### Le SDIS 70, une organisation opérationnelle permettant un maillage fin du département

L'organisation opérationnelle du SDIS repose sur :

- un centre unique de traitement des appels CTA/CODIS qui assure la réception des alertes, l'engagement des moyens et le suivi de l'activité opérationnelle,
- 2 groupements territoriaux «Vosges» et «Saône»,
- 5 centres d'intervention principaux,
- 21 centres d'intervention,
- 80 centres de première intervention.

Groupement Saône



■ 64 CPI  
■ 16 syndicats de CPI,  
— Limite entre les deux groupements

### 2013... Une campagne de communication rappelle l'importance des numéros 18 et 112

« 18-112, les numéros qui sauvent », tel était le slogan de la publicité élaborée, à l'automne, par le service communication du SDIS. Celle-ci visait à rappeler, aux Haut-Saônois, l'importance de composer l'un des deux numéros permettant d'être mis immédiatement en relation avec le centre de traitement de l'alerte des sapeurs-pompiers.

Lieu, nature du sinistre, nombre de victimes, présence éventuelle de dangers spécifiques... les principales indications à mentionner à l'opérateur lorsque l'on est témoin ou victime d'un sinistre étaient également rappelées aux usagers.

Les flyers, imprimés en 10 000 exemplaires, ont été distribués à la population à l'occasion de la tournée des calendriers des centres de secours.

Dans certains centres, la publicité en question a parfois été directement imprimée dans les pages de leurs calendriers. Elle a également été l'occasion de rappeler l'engagement 24h/24 et 7j/7 des acteurs de l'urgence que sont les sapeurs-pompiers.

Du matériel de communication (vitabri, nappes...), reprenant ce même slogan, a également été développé par le service «COM». Utilisé à l'occasion des différentes manifestations auxquelles le SDIS 70 participe (journées de la sécurité intérieure, forums des métiers, foires...), il permet également d'assurer la promotion du volontariat à travers des visuels accrocheurs.





# Les moyens humains

## Les effectifs du SDIS 70 en 2013

Tout au long de l'année, 24 heures sur 24, des hommes et des femmes veillent à la sécurité des biens et des personnes en Haute-Saône et à la protection de l'environnement :

- 96 SPP,
- 925 SPV au corps départemental,
- 932 SPV dans les corps communaux,
- 33 personnels administratifs et techniques,
- 4 contrats « emploi d'avenir »,
- 4 volontaires du « service civique »,
- 88 jeunes sapeurs-pompiers,
- 2 personnels en apprentissage.

## Les mouvements de personnel en 2013

- 156 sapeurs-pompiers volontaires recrutés,
- 143 cessations d'activité,
- 3 PAT ont quitté la collectivité (1 retraite et 2 mutations),
- 2 SPP ont quitté la collectivité (2 mutations),
- 3 PAT ont été recrutés (dont 1 détachement de l'Etat).

## La fin de carrière

Prise en charge de la retraite des SPV (y compris celle des pompiers des corps communaux) en 2013.

|                         | Nombre d'allocataires | Prise en charge SDIS |
|-------------------------|-----------------------|----------------------|
| Allocation de vétérance | 886                   | 411 712,80 €         |
| Allocation de fidélité  | 4                     | 2 628,90 €           |

Le financement de la PFR

| Contribution du SDIS au régime de retraite PFR |                            | Prise en charge de la PFR                                     |                      |
|--|----------------------------|---|----------------------|
| Effectif SPV (en activité) pris en compte      | Montant de la contribution | Nombre d'allocataires (SPV retraités bénéficiaires de la PFR) | Prise en charge SDIS |
| 793  | 297 375 €                  | 68  | 41 148 €             |

## Les réunions des instances paritaires

- 2 CAP (Commission Administrative Paritaire) de catégorie C,
- 2 CCDSPV (Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires)
- 1 CHS (Comité d'Hygiène et de Sécurité).

## 2013... avec 63 accidents en service, le SDIS présente une accidentologie en hausse

| En activité opérationnelle |           | Hors activité opérationnelle |          |
|----------------------------|-----------|------------------------------|----------|
| Opérations diverses        | 5         | Sport                        | 5        |
| Incendie                   | 14        |                              |          |
| Secours à personne         | 26        |                              |          |
| Sport                      | 4         |                              |          |
| Maintenance caserne        | 5         |                              |          |
| Manoeuvre                  | 1         |                              |          |
| Accident de la circulation | 3         |                              |          |
| <b>Total</b>               | <b>58</b> | <b>Total</b>                 | <b>5</b> |

## 2013... le SDIS 70 a conclu 4 contrats « Emploi d'avenir »

La loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012 a permis la création des emplois d'avenir s'adressant aux jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi, et



sans diplôme ou trop peu qualifiés. Ces emplois d'avenir ont pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à une qualification pour ces jeunes qui sont confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Soucieux d'intensifier ses actions en faveur des jeunes dans tous les domaines possibles, le SDIS de la Haute-Saône a conclu, en 2013, 4 emplois d'avenir (3 à effet du 1<sup>er</sup> février et 1 à effet du 1<sup>er</sup> juillet) à temps complet, pour une durée de 3 ans chacun.

2 jeunes filles, ainsi que 2 jeunes garçons, ont ainsi pu être recrutés et affectés dans les services suivants :

- au service informatique : maintenance du parc et divers dépannages, aide et conseil auprès des utilisateurs,
- au service bâtiment : employé polyvalent d'entretien des bâtiments et espaces verts,
- au service CRSS : navettes courrier, saisie des comptes-rendus de sortie de secours, secrétariat,
- au garage départemental : mécanicien.

L'objectif de ces emplois d'avenir est de permettre une première expérience professionnelle réussie pour que ces jeunes puissent acquérir des compétences et accéder à un poste stable au sein de l'établissement ou dans une autre structure publique ou privée.

Ces derniers sont accompagnés et guidés par leurs tuteurs désignés et bénéficient d'actions de formation. Le SDIS 70 se doit d'offrir à ces jeunes l'opportunité de construire le début de leur parcours professionnel. En contrepartie de leurs engagements, ils perçoivent une aide de l'Etat. Parallèlement, un bilan annuel est dressé par les Missions Locales de VESOUL et LUXEUIL.

## 2013... La refonte du document unique d'évaluation des risques

Tout employeur a l'obligation de réaliser une évaluation des risques encourus par ses agents. Cette évaluation est retranscrite dans un document unique d'évaluation des risques (DUER).



Pour répondre à cette obligation légale, une démarche a été impulsée en 2007 au sein de l'établissement et en 2008, le SDIS 70 se dotait d'un DUER.

Depuis, ce document n'avait pas été remis à jour. C'est pourquoi, au cours de l'année 2013, une vaste campagne d'actualisation a été initiée, associant chefs de centre, chefs de groupement et représentants du personnel, membres du CHSCT du SDIS. Le document produit, adopté après avis favorable du CHSCT, devrait servir de base à l'élaboration d'un plan annuel de prévention des risques au sein de l'établissement.



# Les moyens humains

## Les moyens humains

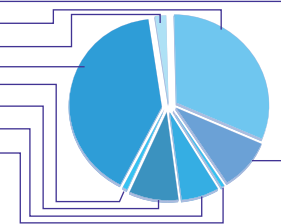
### La formation au SDIS

- 1 731 candidatures
- 137 stages
- 669 journées de formation
- 5 620 journées stagiaires



### Répartition des 5 620 journées stagiaires :

- Formations d'Adaptation en Activité : 523 journées stagiaires soit 9 %
- Formations d'Intégration : 1 791 journées stagiaires soit 32 %
- Formations diverses : 96 journées stagiaires soit 2 %
- Formations Jeunes Sapeurs-Pompiers : 2 274 journées stagiaires soit 40 %
- Formations SSSM : 40 journées stagiaires soit 1 %
- Formations de Maintien des Acquis : 487 journées stagiaires soit 9 %
- Formations Spécialisées : 369 journées stagiaires soit 7 %
- Formations d'Adaptation à l'Emploi : 40 journées stagiaires soit 1 %



### 2013... une réforme de la formation impacte les services du SDIS

De nouvelles dispositions réglementaires (décret du 17 mai 2013 relatif à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et deux arrêtés ministériels du 6 juin et du 8 août 2013) ont substantiellement modifié le statut des sapeurs-pompiers volontaires et leur formation.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle réforme qui prévoit une formation plus souple et mieux adaptée aux missions exercées, mais aussi aux compétences des sapeurs-pompiers volontaires, l'équipe du Groupement « Gestion des Risques » a redoublé d'efforts, en 2013, pour proposer, pour 2014, un calendrier de formation « restructuré » : contenus pédagogiques, volume horaire, présentation visuelle, diffusion... En fin d'année, des réunions avec les chefs de centre et leurs responsables « formation » ont permis de pratiquer des ajustements pour une meilleure prise en compte des réalités de terrain.

Le calendrier a également été pensé pour que les formations soient dispensées au maximum pendant les week-ends et vacances scolaires pour tenir compte de la disponibilité des volontaires.

Avec un module transverse dispensé dans les centres d'intervention principaux et les autres modules dispensés dans les centres d'intervention, la formation, qui valorise les compétences locales, est dorénavant placée au cœur des territoires.



### Le Service de Santé et de Secours Médical, en 2013...



#### Le contrôle de l'aptitude des agents

Cette mission reste une tâche essentielle du Service de Santé et de Secours Médical (SSSM). Pour l'année 2013, ce sont 1 357 visites médicales qui ont été effectuées sur l'ensemble du département par 15 médecins.

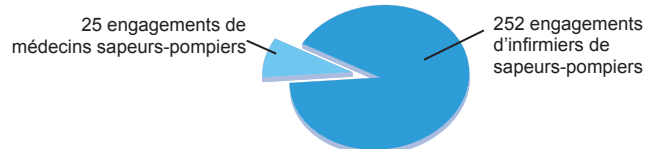


#### L'utilisation des protocoles médicaux

| N° protocole | Protocole  | Nbre de mises en œuvre | En % |
|--------------|--|------------------------|------|
| 1            | Voie veineuse périphérique                                   | 137                    | 38,1 |
| 2            | Prélèvements sanguins  | 117                    | 32,5 |
| 3            | Oxygénothérapie normobare                                    | 57                     | 15,8 |
| 4            | Brûlures graves  | 2                      | 0,6  |
| 5            | Douleur sévère de l'adulte                                   | 24                     | 6,7  |
| 6            | Syndrômes hémorragiques                                      | 3                      | 0,8  |
| 7            | Douleurs thoraciques   | 3                      | 0,8  |
| 8            | Convulsions du nouveau né et de l'enfant                     | 2                      | 0,6  |
| 9            | Crise d'asthme   | 10                     | 2,8  |
| 10           | Hypoglycémie   | 4                      | 1,1  |
| 11           | Réaction allergique grave et défaillance cardio-respiratoire | 1                      | 0,3  |

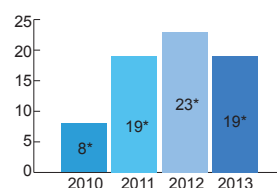
#### L'engagement opérationnel du SSSM

La médicalisation et la paramédicalisation des secours.



#### L'utilisation des DSA

\* (Nombre de vies sauvées grâce aux DSA)



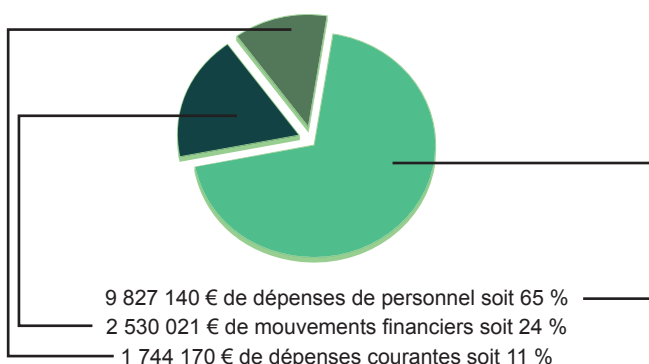


# Les moyens financiers

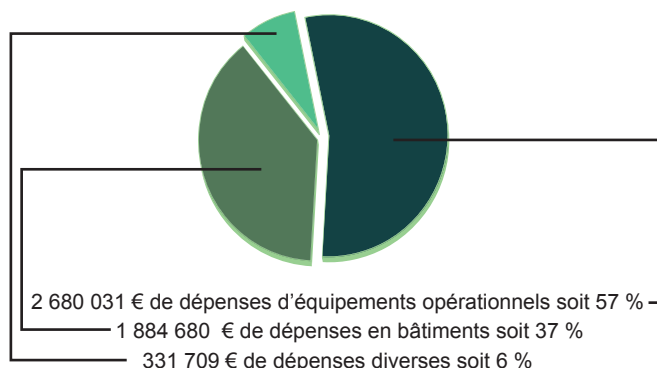
## Les ressources 2013 : 19 044 229 €



## Les dépenses de fonctionnement 2013 : 14 101 331 €



## Les dépenses d'investissement 2013 : 4 942 898 €



2014

En 2014, le budget sera globalement en baisse de 0,5 %.

Le budget sera caractérisé par une légère diminution des dépenses réelles de fonctionnement de 1,5 % et une diminution forte de l'autofinancement de 8 %.

La baisse du fonds de roulement va se poursuivre en 2014.

## 2013... le SDIS a géré un budget global de 19 044 230 euros

L'exercice budgétaire 2013 a été caractérisé par une légère augmentation de 1,45% des dépenses de fonctionnement et une diminution de l'autofinancement. La baisse du fonds de roulement, entamée en 2012, s'est poursuivie en 2013.



En fonctionnement, les charges de personnel, qui demeurent le principal poste de dépenses (71% des dépenses de fonctionnement), ont subi une légère augmentation de 0,73%. Les charges à caractère général ont, quant à elles, augmenté de 2,49%. A l'inverse, les recettes de fonctionnement ont diminué de 6,35%.

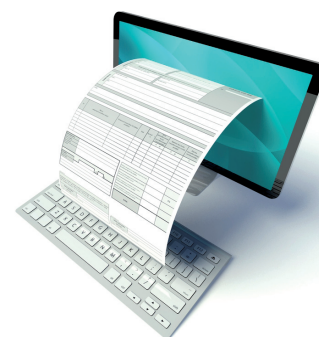
Différents marchés de travaux ont été lancés : le désamiantage puis l'extension du centre d'intervention principal (CIP) de Vesoul, la construction des casernes de Gy et de Marnay. Le financement est assuré sur les fonds propres de l'établissement.

A noter que seulement 54% des crédits ouverts en investissement pour ces opérations ont été consommés en 2013 ; le reste a été reporté sur l'exercice suivant, la réception de ces travaux étant prévue en 2014.

Sur le plan des recettes d'investissement, celles-ci ont augmenté de 15,48% par rapport à 2012.

## 2013... la dématérialisation des procédures comptables se poursuit

Le SDIS s'est engagé en 2013 dans le processus de passage au protocole d'échange standard d'Hélios version 2 (PES V2), l'objectif étant de dématérialiser totalement les échanges comptables et financiers avec la pairie départementale à compter de 2014.



A noter que ce protocole PES V2 sera obligatoire à compter du 1er janvier 2015 pour toutes les collectivités, qui devront abandonner les protocoles antérieurs de transmission des titres et des mandats, nécessairement doublés d'une transmission papier lors de l'envoi à la trésorerie.

Au cours du deuxième semestre 2013, une procédure de validation technique et fonctionnelle a été menée conjointement entre le SDIS, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et avec l'appui de l'éditeur du logiciel financier CEGID afin de permettre une gestion optimale des données dans Hélios.

Les agents du service « finances » ont également suivi des formations avec CEGID afin d'être en mesure d'utiliser ce nouveau mode de transmission des mandats et des titres.

Ce dispositif sera pleinement opérationnel courant du premier semestre 2014.

# Les infrastructures

## Les infrastructures

Les réalisations 2013

| Centre              | Nature des travaux  | Montant   |
|---------------------|---|-----------|
| CI Saint-Rémy       | Travaux de ravalement de la façade.   | 3 500 €   |
| CI Champlitte       | Remplacement de la cuve enterrée par une cuve aérienne et la pose d'une nouvelle signalétique sur la façade du bâtiment.  | 3 000 €   |
| CI Fougerolles      | Travaux de ravalement de façade de la tour de séchage.  | 4 000 €   |
| CI Villersexel      | Réfection de la cour située à l'avant du centre.  | 31 500 €  |
| CIP Vesoul          | Désamiantage de 930 m <sup>2</sup> de plafonds des remises. <i>Dossier engagé en janvier 2012, changement de réglementation applicable au 1er juillet 2012, publication du marché en janvier 2013, début des travaux en mars et réception en mai.</i> | 131 000 € |
| CIP Gray            | Raccordement à la chaufferie collective du syndicat de GRAY.  | 4 300 €   |
| Services techniques | Remplacement de la voute en polycarbonate de la toiture du volume VL et pose d'une signalétique sur la façade du bâtiment.  | 9 500 €   |

### 2013... un nouveau plan de construction de casernes

Le SDIS a engagé cette année 316 300 € dans des travaux d'aménagement et 2 312 500 € pour des constructions neuves. L'enveloppe budgétaire totale consacrée aux bâtiments du SDIS s'élève donc à 2 628 800 € pour 2013.

La construction des casernes de Gy et Marnay a occupé une bonne partie de l'année 2013. Il s'agit des deux premiers projets de casernes neuves intervenant depuis la construction du centre de Lavoncourt en 2011. Cette dernière avait clôturé le premier plan pluriannuel qui avait, par ailleurs, vu les constructions des casernes de Faucogney, Servance, Champagny, Luxeuil, Montbozon, Rioz, Dampierre sur Salon et Combeaufontaine. Ces réalisations, qui représentaient une enveloppe globale de 6 300 000 euros TTC, avaient été financées à l'époque à 100% par le Conseil général. Les terrains avaient, quant à eux, été mis à disposition par les communes ou les intercommunalités, le SDIS s'engageant à restituer les anciens bâtiments à la collectivité concernée.

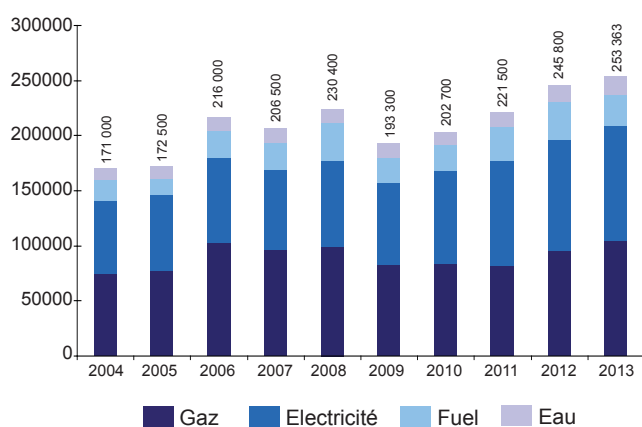
En 2013, un nouveau plan de construction, destiné à remettre à niveau la totalité du parc immobilier, a été acté. Il prévoit la construction de nouvelles casernes à Gy, Marnay, Jussey, Port sur Saône et Saint-Loup et la restructuration du centre de Vesoul.

Les casernes de Gy et Marnay constituent les premières réalisations de ce nouveau plan dont la répartition du financement est différente du premier plan.

En effet, si les casernes de Gy et Marnay sont financées par le SDIS, sur ses fonds propres, la caserne de Saint-Loup sur Semouse, dont les travaux devraient débuter fin 2014, sera réalisée par le Conseil général dans le cadre d'un projet innovant puisque le centre technique du Conseil général et la caserne seront regroupés sur un même site.

Le coût de ce projet avoisinera les 2,2 millions d'euros.

### Evolution des dépenses de fonctionnement



Les projets pour 2014

### Orientation des travaux en 2014

- Réalisation des travaux engagés fin 2013, aux services techniques, au CIP d'Héricourt et aux CI d'Autrey les Gray, de Champlitte, de Frétingey,
- Réception des casernes de Gy, Marnay et la 1<sup>ère</sup> phase des travaux de Vesoul,
- Poursuite du dossier « construction du centre d'intervention de Saint-Loup sur Semouse »,
- Préparation de la 2<sup>ème</sup> phase de travaux au CIP Vesoul,
- Divers travaux dans les centres,
- Travaux et aménagements identifiés par le DUER.





# Les moyens matériels

Les principales réalisations 2013

## Le parc véhicules

Acquisitions pour un montant total de 1 051 000 € TTC de :

- 7 Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes,
- 2 Fourgons Pompe Tonne ,
- 3 Véhicules de Transport de Personnel,
- 6 Véhicules Légers (3 type Clio et 3 type Kangoo).

## Le service « transmission »

Acquisitions de matériels de transmission pour un montant total de 35 000 euros TTC :

- Acquisition de 290 appels sélectifs,
- Acquisition et mise en service d'un ERCS déclenché par ADSL dans le CPI Scey/Saône,
- Acquisition et mise en service de cartes SIM dans les 40 têtes V2 GPRS installées dans l'ensemble des VSAV et dans le VSU,
- Mise en service du logiciel de géolocalisation des VSAV et du VSU développé avec les services du Conseil général,
- Réparation de 4 émetteurs récepteurs BER ANTARES.

## Le service « informatique »

Acquisitions de matériels informatiques pour un montant total de 87 800 euros TTC :

- Modification du frontal d'alerte pour gérer l'accusé de réception de l'alerte par SMS,
- Installation de 25 baies d'alerte dans les CI et CIP,
- Acquisition et mise en service de 21 PC administratifs dont 4 portables et d'un logiciel de dessin pour la réalisation des ETARE,
- Acquisition et programmation d'un switch fibre optique de maintenance,
- Acquisition et installation de 3 bornes Wifi à la DDSIS, au CO et aux ST, de 11 PC opérationnels au CODIS, d'un serveur d'alerte miroir au CODIS de secours et de 7 ordinateurs pour l'informatisation de la salle de débordement,
- Acquisition du matériel pour l'informatisation de la salle de formation médicale (1 vidéoprojecteur, 2 caméras fixes, 1 caméra mobile, 1 micro et un serveur),
- Acquisition d'une imprimante pour la génération de codes barres.

## La téléphonie

Acquisitions de matériels de téléphonie pour un montant total de 6 500 euros TTC :

- Réalisation d'un nouveau marché concernant les lignes analogiques, les lignes numériques T0 et T2, les accès ADSL, le VPN et la téléphonie IP,
- Acquisition de postes téléphoniques et de 7 casques filaires pour la salle de débordement.

## Le service « logistique - habillement et contrôles »

Acquisitions pour un montant total de 312 000 euros TTC :

- Renouvellement habillement et petit matériel,
- Acquisition de matériel de forçement pour les FPT-CCR.

## Le service « logistique sanitaire »

- Reconditionnement de 294 sacs médicaux et de 35 sacs médicaux périmés,
- Commande de 669 bouteilles d'oxygène,
- Récupération de 40 matelas coquille, 69 colliers cervicaux, 18 planches, 55 attelles au CHU Besançon.

## Inventaire des matériels 2013

| Secours à personne |             |  |
|--------------------|-------------|--|
| 39                 | VSAB / VSAV | (Véhicule de Secours aux Asphyxiés et Blessés) |
| 2                  | VSM         | (Véhicule de Secours Médical)                  |
| 5                  | VSR         | (Véhicule de Secours Routier)                  |
| 7                  | VTP         | (Véhicule Transport de Personnel)              |
| 1                  | Ce PMA      | (Cellule Poste Médical Avancé)                 |
| 2                  | VPMA        | (Véhicule Poste Médical Avancé)                |
| 3                  | ULS         | (Unité Légère de Secours)                      |
| 1                  | CESR        | (Cellule de Secours Routier)                   |

| Interventions diverses |       |                                     |
|------------------------|-------|-------------------------------------|
| 18                     | VPI   | (Véhicule de Première Intervention) |
| 11                     | VTU   | (Véhicule Tous Usages)              |
| 1                      | VPRO  | (Véhicule de Protection)            |
| 10                     | VLTT  | (Véhicule Léger Tout-Terrain)       |
| 19                     | BLS   | (Barque Légère de Sauvetage)        |
| 1                      | Ce PC | (Cellule Poste de Commandement)     |
| 1                      | VPC   | (Véhicule Poste de Commandement)    |

| Lutte contre l'incendie |       |                                       |
|-------------------------|-------|---------------------------------------|
| 20                      | FPT   | (Fourgon Pompe Tonne)                 |
| 3                       | FPTSR | (Fourgon Pompe Tonne Secours Routier) |
| 22                      | MPR   | (Motopompe Remorquable)               |
| 7                       | EPASA | (Echelle Pivotante Semi-Automatique)  |
| 2                       | EPA   | (Echelle Pivotante Automatique)       |
| 1                       | ER    | (Echelle Remorquable)                 |
| 1                       | BEA   | (Bras Elévateur Automatique)          |
| 4                       | CCI   | (Camion Citerne Incendie)             |
| 13                      | CCR   | (Camion Citerne Remorquable)          |
| 1                       | CCF   | (Camion Citerne Feux de forêt)        |
| 11                      | VPS   | (Véhicule de Premiers Secours)        |
| 2                       | DA    | (Dévidoir Automobile)                 |
| 1                       | VAR   | (Véhicule d'Assistance Respiratoire)  |
| 1                       | CEem  | (Cellule Eau Emulseur)                |
| 1                       | CEDA  | (Cellule Dévidoire Automobile)        |

| Transmissions |  |  |
|---------------|--|--|
| 29            | Stations radio fixes   |  |
| 2             | Gestionnaires de voix radio                                      |  |
| 350           | Emetteurs récepteurs mobiles 80 MHz                              |  |
| 389           | Postes émetteurs-récepteurs mobiles ANTARES dont 78 dans les CPI |  |
| 61            | Postes émetteurs-récepteurs portatifs ANTARES                    |  |
| 1054          | Récepteurs d'appel sélectif                                      |  |

| Informatique |   |  |
|--------------|---|--|
| 4            | Serveurs  |  |
| 34           | Ordinateurs alloués à la gestion opérationnelle |  |
| 59           | Ordinateurs administratifs                      |  |
| 22           | Imprimantes                                     |  |
| 4            | Autocommutateurs                                |  |
| 32           | Fax   |  |
| 116          | Téléphones fixes                                |  |
| 3            | Téléphones portables                            |  |
| 37           | Téléphones sans fil                             |  |

### 2013... Le SDIS se dote, pour la formation, d'un simulateur d'urgence

L'exigence croissante dans la réponse opérationnelle du SDIS 70 conduit à former les personnels au plus près de la réalité. C'est pourquoi, en 2013, le SDIS 70 a décidé d'investir dans un simulateur d'urgence. Cet investissement, de près de 100 000 euros, a été réalisé pour une meilleure prise en compte de l'évolution du secours à personne et pour améliorer les performances des infirmiers et médecins de sapeurs-pompiers.

Il s'agit d'un mannequin « victime » réaliste et interactif, sur qui tous les gestes médicaux peuvent être réalisés (intubation, pose de sondes, de voies centrales, injections, défibrillation...). Il est programmé pour simuler toutes les pathologies et réagit en conséquence aux gestes prodigués.

Parallèlement, deux salles, équipées de caméras et d'une installation informatique « dernier cri », ont été aménagées au CTA/CODIS pour accueillir ce matériel high-tech.

La proximité des lieux avec le CHI de la Haute-Saône permettra de faciliter la mise en œuvre d'un partenariat avec l'hôpital. Ce dernier ne sera opérationnel qu'en 2014. Il permettra aux équipes du CHI d'utiliser le simulateur. En contrepartie, les infirmiers de sapeurs-pompiers volontaires iront en stage d'immersion au service des urgences afin de compléter leur cursus de formation. Le personnel du CESU sera également amené à animer les séances de formation avec le simulateur.

Si cet outil performant est déjà en service dans des hôpitaux comme Nice, Nancy, Lille, Strasbourg, au sein des services d'incendie et de secours français, le SDIS 70 est précurseur en la matière. Les infirmiers de sapeurs-pompiers de la Haute-Saône seront les premiers à bénéficier de cet outil de formation d'avant-garde. Une fois formés, ils recevront une certification. A terme, les chefs d'agrès seront également, en tant que secouristes, associés à ces formations. Cela devrait permettre à nos acteurs du secours d'être mieux reconnus par la régulation du SAMU.



### 2013... la géolocalisation des véhicules est opérationnelle



Dans le cadre du développement du SIG du SDIS, le Conseil général a créé un masque cartographique permettant une géolocalisation des véhicules opérationnels du SDIS 70 (VSAV, VSU). Dorénavant, chacun d'entre eux est équipé d'un boîtier radio/GPS doté d'une carte SIM. Lorsque le moteur d'un de ces véhicules « tourne », le boîtier est alimenté et le véhicule transmet des données relatives à sa position géographique via la carte SIM et le réseau GPRS. Ces informations sont captées et traitées sur un serveur du Conseil général. Ainsi, les sapeurs-pompiers de la chaîne de commandement et les opérateurs du CODIS peuvent, en temps réel, connaître le positionnement de chacun des véhicules du corps départemental.

L'intérêt de ce dispositif est double : il permet, d'une part, de connaître le lieu exact des différentes opérations de secours et, d'autre part, de dérouter, si nécessaire, un engin qui se situerait à proximité immédiate d'une intervention en cours et dont l'engagement s'avérerait nécessaire.

Cet équipement devrait être installé, courant 2014, dans les véhicules « incendie ».

## Les principaux projets pour 2014

### Le parc « véhicules »

Acquisitions pour un montant estimatif de 1 753 000 euros TTC de :

- 2 Fourgons Pompe Tonne Secours Routier,
- 4 Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes,
- 1 Cellule d'Entraînement au Port de l'Appareil Respiratoire Isolant,
- 1 Véhicule d'Intervention Risque Technologique,
- 7 Véhicules Légers.

### Le service « transmission »

Projets pour un montant estimatif de 39 300 euros TTC :

- Développement et mise en service de la géolocalisation des fourgons,
- Déploiement d'un réseau hertzien DATA sur l'ensemble du département.

### Le service « informatique »

Projets pour un montant estimatif de 133 000 euros TTC :

- Installation et mise en service de la salle de débordement,
- Etude et acquisition de logiciels de gestion médicale, des ERP et de la formation,
- Cascade des anciens PC du CODIS,
- Installation et paramétrage de l'imprimante à codes barres,
- Acquisition, installation et paramétrage de 2 serveurs administratifs et optimisation du réseau administratif,
- Acquisition et mise en service d'un logiciel de prise en main à distance de l'ensemble des équipements informatiques opérationnels.

### La téléphonie

- Etude de sécurisation des accès T0 18 et 112 pour des lignes IP,
- Installation et paramétrage de 7 casques filaires pour la salle de débordement,
- Mise en service d'une solution de transmission de SMS par informatique.

### Le service « Entretien du parc »

- Installation de 34 boîtiers GPS dans les FPT, FPTSR et CCR.



# La prévision et la prévention

## Des missions essentielles et pourtant moins connues du grand public

### Prévenir pour éviter les sinistres et accidents

La prévention, la protection et la lutte contre les incendies, sont des missions très importantes qui incombent aux seuls sapeurs-pompiers. La prévention entre en jeu au moment de la conception des bâtiments et durant l'exploitation des établissements recevant du public (ERP).

Le SDIS joue un rôle de conseiller technique auprès du préfet, des maires et des exploitants.

En 2013, il a participé à 1 CCDSA, 12 sous-commissions ERP-IGH, 13 Commissions de Sécurité d'Arrondissement Vesoul-Gray, 12 Commissions de Sécurité d'Arrondissement de Lure.

Périodiquement et à chaque ouverture d'un ERP, la commission de sécurité se déplace pour contrôler les structures les plus importantes, à savoir les établissements du premier groupe et les locaux à sommeil.

Les règles de sécurité des ERP sont alors passées au crible, notamment les installations électriques, les systèmes d'alerte et de désenfumage, les issues de secours...

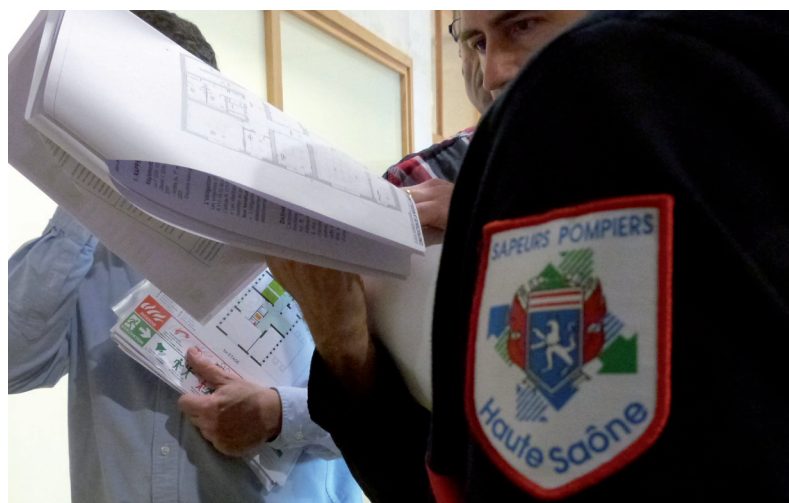
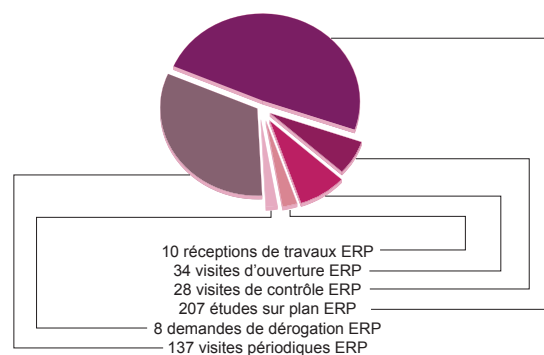
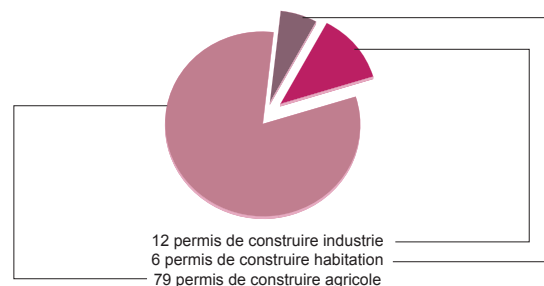
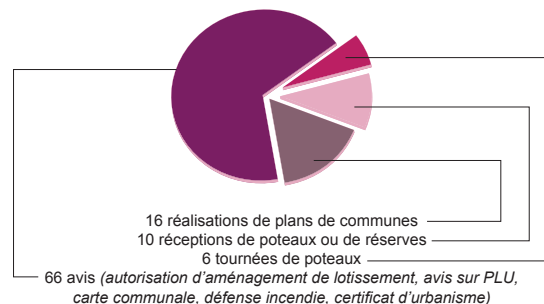
### Des missions complémentaires

En 2013, les personnels du groupement «opération», qui intègre la prévention et la prévision, se sont investis également fortement dans des missions complémentaires :

- Poursuite de la mise en conformité des petits hôtels,
- Suivi des établissements de type J (maison de retraite...),
- Suivi des chapiteaux, tentes et structures,
- Réunion prévention des SDIS de Franche-Comté à la DDSIS 70,
- Réflexion sur l'acquisition d'un logiciel de gestion des ERP,
- Etude préalable à l'implantation de l'établissement Hermès à Héricourt,
- Participation à l'enseignement universitaire (IUT de Franche-Comté),
- Dimensionnement de 64 Dispositifs Préventifs de Secours,
- Participation à la gestion des 4 contentieux opérationnels en cours,
- Participation à la mise en place des nouveaux réseaux numériques de transmission,
- Mise à jour du plan de continuité d'activité du SDIS,
- Modification des parcelaires des communes par l'intégration de l'imagerie satellite,
- Géolocalisation systématique des points d'eau d'incendie,
- Réalisation de formations et diffusion d'un guide sur les interventions impliquant des véhicules hybrides,
- Formation à la procédure d'établissement des tuyaux en échevaux et participation à l'aménagement des véhicules.

### Prévoir pour intervenir mieux

La prévision vise à mieux appréhender les risques et apporter un maximum d'informations aux sapeurs-pompiers appelés à intervenir sur un sinistre. Les graphiques ci-dessous illustrent l'activité particulièrement importante de ce groupement.



Visite de sécurité de la nouvelle mairie d'Echenoz la Méline - le 24 juin 2013

# La prévision et la prévention

## La prévision et la prévention

Des missions essentielles et pourtant moins connues du grand public

### 2013... une formation PRV1 organisée par le SDIS 70

10 pompiers professionnels et 2 pompiers volontaires ont pu, en 2013, participer au stage PRV1, organisé pour la première fois au sein du SDIS 70.

La formation, dispensée par les trois préventionnistes de l'état-major et les deux préventionnistes de proximité, était axée, comme le prévoit le référentiel, sur les Etablissements Recevant du Public (ERP) de 5<sup>ème</sup> catégorie (les plus petits) sans locaux à sommeil, les habitations de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> familles et les dispositions en matière d'incendie du code du travail.

Pour élaborer les supports de cours, les préventionnistes ont dû se replonger dans la législation de ce type d'établissements qui font uniquement l'objet d'une étude sur dossier au moment de l'instruction du projet.

La partie théorique de la formation, qui consistait en une étude poussée de la réglementation propre à ces établissements, était entrecoupée par des séquences pratiques consacrées à des études de plans et à des visites d'ERP.

A l'issue des deux semaines de formation, les stagiaires ont passé avec succès les épreuves écrites et pratiques qui leur ont permis d'obtenir le premier niveau du cursus de « prévention », leur donnant la qualification d' « agent de prévention ».

Cette formation permet également, à ces chefs de groupe, chefs d'agrès « incendie », de comprendre et d'acquérir des connaissances techniques (en matière de prévention et de prévision) utiles à la conduite des opérations d'incendie et de secours.

Les deux pompiers volontaires pourront, en 2014, compléter cette formation par un module, dispensé par l'AFPA, qui leur permettra d'obtenir une équivalence SSIAP2 (chef d'équipe « service sécurité incendie aide à la personne ») ouvrant des perspectives d'emploi intéressantes à leur titulaire.

Les sapeurs-pompiers professionnels pourront, quant à eux, dans l'avenir, passer le PRV2 et devenir, pourquoi pas, à leur tour « préventionniste ».

Les objectifs généraux de mutualisation amènent déjà le Groupement « Gestion des Risques » à réfléchir à l'organisation d'un PRV1, au niveau régional, en 2015.



#### Prévention :

- Développer la PAO (Prévention Appliquée à l'Opération),
- Renforcer les échanges entre préventionnistes (Département/Région),
- 204 visites périodiques à réaliser,
- Suivi de la mise en conformité des petits hôtels,
- Suivi de l'amélioration du niveau de sécurité des établissements de type J (maison de retraite...),
- Choix et mise en place du nouveau logiciel Prévention,
- Mettre en place un retour d'expérience sur les interventions en ERP,
- Participation à l'expérimentation « autorisation unique et certificat de projet ».

#### Prévision :

- Développer le système d'information géographique simplifié,
- Réaliser un diagnostic simplifié de sécurité incendie dans les habitations collectives propriétés d'Habitat 70,
- Mise en oeuvre des textes de la DECI dès leur sortie,
- Réaliser les parcellaires pour les CIS des communes,
- Créer des atlas des secteurs de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> appel pour les CIS et pour les CPI conventionnés DEA,
- Mise à jour et amélioration des plans ETARE,
- Dossier de prévision des établissements Peureux à Fougerolles.

#### Opération :

- Service de sécurité de la 10<sup>ème</sup> étape du Tour de France.
- Organisation d'exercices départementaux :
  - ↳ Test du plan d'opération interne (POI) des établissements Peureux,
  - ↳ Exercice Grdf à Passavant la Rochère.

Objectifs 2014



# L'activité opérationnelle

## Une activité opérationnelle soutenue

En 2013, l'activité opérationnelle du SDIS enregistre, pour la deuxième année consécutive, une baisse du nombre d'interventions, qui se sont élevées à 16 024, soit une nouvelle baisse de près de 3,93%. Pour la première fois, les secours à personne ont enregistré une légère baisse de 2,74% (soit 358 interventions de moins).

Les incendies affichent également une baisse de 8,87%, tout comme les interventions diverses, en chute de 7%, suite à une année pauvre en anomalies météo et en intervention pour nids d'hyménoptères.

## Le CTA/CODIS, organe unique de réception des demandes de secours pour l'ensemble des communes du département

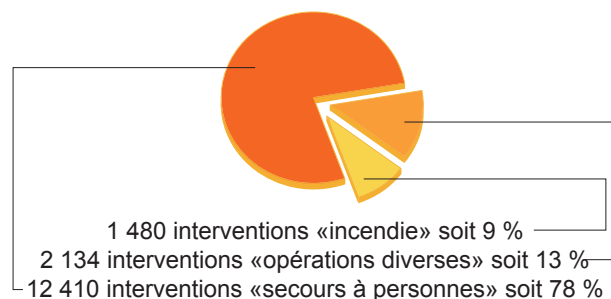
En 2013, le CTA/CODIS a été amené à gérer 75 305 demandes de secours :

- 29 831 appels provenant du numéro d'urgence 18,
- 45 474 appels provenant du numéro d'urgence 112.

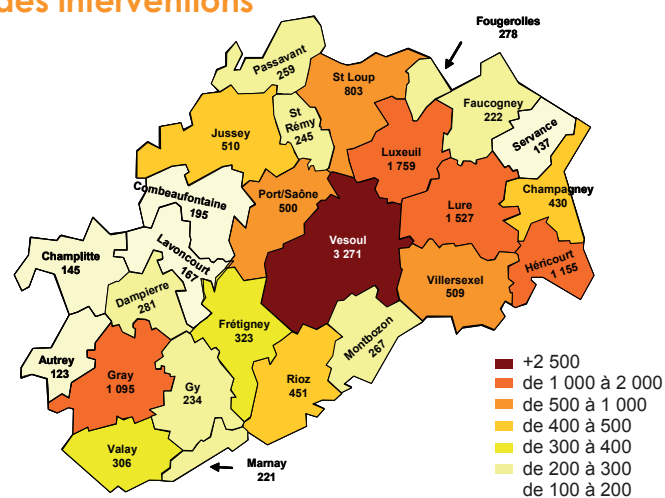
Parallèlement, 89 633 appels administratifs et opérationnels ont été réceptionnés ou émis par le CTA/CODIS.

169 261 communications radio ont également été gérées cette année par le CTA/CODIS.

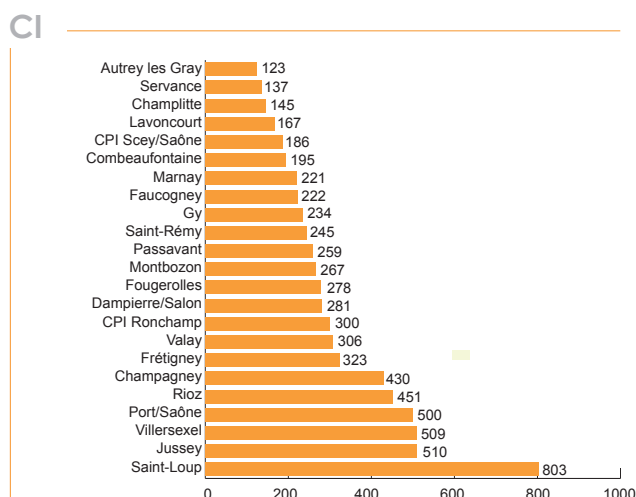
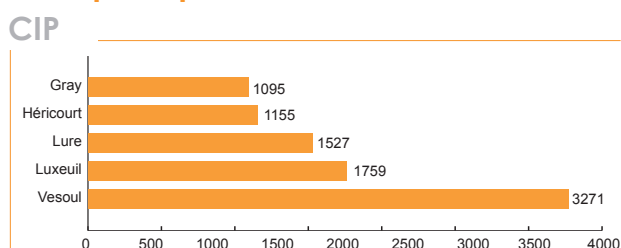
## En Haute-Saône, une intervention toutes les 31 minutes



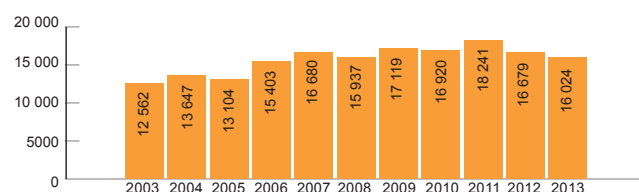
## Répartition géographique des interventions



## L'activité des centres du corps départemental



## Evolution du nombre d'interventions sur 10 ans

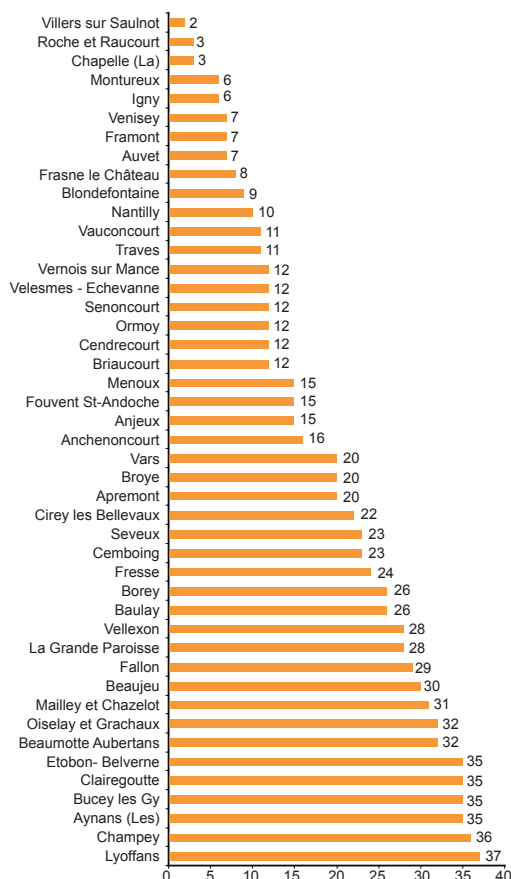


Incendie de bâtiments industriels à Héricourt - Octobre 2013  
© crédit photo : Mr Chaton (SDIS 25)

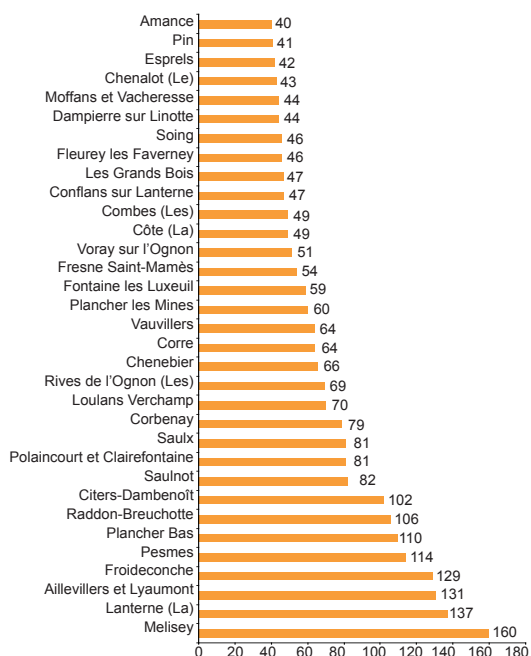
# L'activité opérationnelle

## L'activité des centres des corps communaux

L'activité des CPI totalisant, en 2013, moins de 40 engagements



L'activité des CPI totalisant, en 2013, plus de 40 engagements



## 2013... le développement des mises en cause opérationnelles s'affirme



Depuis la décision « Commune de Hannappes » du Conseil d'Etat en date du 29 avril 1998, le juge a abandonné l'existence de faute lourde pour engager la responsabilité des secours.

Par exemple, peuvent être invoqués le retard des services de secours (CE, 29 décembre 1999, Communauté Urbaine de Lille), la mauvaise organisation des secours ou encore l'insuffisance du dispositif de surveillance.

Résultat : les assureurs n'hésitent pas, désormais, à rechercher la responsabilité des SDIS en vue de recouvrer tout ou partie des sommes versées aux sinistrés.

Ainsi, en 2013, l'établissement a ouvert 12 dossiers de « pré-contentieux », dont 3 ont conduit à la désignation d'un expert judiciaire. Un de ces dossiers porte sur des montants supérieurs à 900 000 euros.

Le traitement de ces affaires (collecte d'informations, constitution des dossiers de défense, rédaction des dires à avocat, participation aux réunions d'expertise...), très chronophage, est assuré conjointement par les agents du secrétariat de direction (et plus particulièrement du chef du service juridique) et le chef du groupement « Gestion des Risques ».

## 2013... un mémento distribué aux sapeurs-pompiers pour rappeler les bonnes pratiques en intervention

Depuis cette année, un petit fascicule cartonné, prévu pour être glissé dans la poche de la parka, permet à chaque sapeur-pompier de disposer, à portée de main, des informations indispensables en intervention. Au moindre doute, ils



peuvent désormais consulter le document et trouver les réponses aux questions opérationnelles les plus courantes : procédure BIP, acquittement, réseaux radio, relations avec le CRRA 15 ou le CODIS, remontées d'informations, vocabulaire opérationnel...

## 2013... une nouvelle procédure SMS au service des opérateurs CODIS

Un nouveau dispositif a été mis en place au CTA/CODIS en fin d'année afin d'améliorer l'engagement des secours. Ce système permet aux opérateurs d'être informés très rapidement de la disponibilité des sapeurs-pompiers qui viennent d'être bipés et donc de savoir s'ils sont en mesure de se rendre au centre pour partir en intervention. Ces derniers sont donc dorénavant invités à accuser réception de l'alerte via un message envoyé depuis leur téléphone portable.

Le SMS pour informer le CODIS de sa disponibilité devient donc LE réflexe de tous les sapeurs-pompiers du département. Grâce à ce petit geste rapide, les opérateurs gagnent du temps pour l'engagement éventuel du 2<sup>ème</sup> appel, garantissant ainsi une réponse opérationnelle encore plus efficace.





# Le SDIS et ses partenaires

## Le SDIS et ses partenaires

### 2013... le SDIS invité du Conseil général des jeunes

Le 6 mars, le SDIS de la Haute-Saône a participé à la formation des citoyens de demain en animant une séance du Conseil général des Jeunes sur le thème de la sécurité civile et de l'organisation des services d'incendie et de secours.

Ainsi, 346 collégiens de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, réunis au cinéma Majestic de Vesoul, ont assisté à une présentation du SDIS par son directeur. Ils ont ensuite pu visionner plusieurs films présentant l'organisation nationale de la sécurité civile, les sapeurs-pompiers haut-saônois ou encore un exercice plan rouge sur la ligne LGV.

La simulation d'un malaise, au milieu de la salle de cinéma où les jeunes étaient rassemblés, leur a également permis d'assister à une démonstration des gestes de premiers secours et de comprendre comment le CTA/CODIS gère les appels d'urgence et engage les secours.

Enfin, le témoignage d'un jeune sapeur-pompier professionnel n'a pas manqué de faire naître quelques vocations parmi le jeune public.

Cette manifestation, qui a reçu un satisfecit général de l'ensemble des collégiens présents, illustre la politique de promotion du volontariat menée par l'établissement auprès du jeune public qui peut, dès 14 ans, intégrer une des 5 sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers du département.



### 2013... un exemple des nombreuses actions en faveur des jeunes menées par le SDIS 70

Le SDIS 70 a mis en place un partenariat avec le centre éducatif et professionnel Saint-Joseph de Frasne le Château. A ce titre, 9 élèves ont été accueillis, les 14 et 29 mai 2013 au CIP Vesoul, pour suivre une journée et demi de stage pour préparer le PSC1 qui constitue la formation de base aux premiers secours en France. Ils ont également pu visiter le centre, ainsi que le CTA/CODIS.

La remise des diplômes s'est déroulée le 11 juin 2013 au CI Frétingney, qui intervient en premier appel sur le secteur de Frasne le Château. Autour du verre de l'amitié, les jeunes élèves ont découvert l'équipement de la caserne et ont pu échanger avec les sapeurs-pompiers du centre. En septembre, ce sont les pompiers du CIP Vesoul et du CI de Frétingney qui se sont rendus au centre éducatif de Frasne pour animer une journée, en partenariat avec la gendarmerie, sur le thème de la sécurité en cyclomoteur. Plusieurs ateliers (donner l'alerte, utiliser un DEA, utiliser un extincteur, ...) ont également été mis en place, des ateliers auxquels ont pris part une trentaine d'élèves.



© photo : Vinciane Salomon - L'Est Républicain



# Le SDIS et ses partenaires

## Le SDIS et ses partenaires

### 2013... le SDIS 70 participe aux jurys d'examen du concours de sapeurs-pompiers professionnels

En 2013, les SDIS de la Moselle et du Bas-Rhin ont été désignés comme les deux centres organisateurs des épreuves pour la zone de défense Est. Les SDIS de la Haute-Saône, de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, du Haut-Rhin, de la Saône-et-Loire et du Territoire de Belfort étaient rattachés au SDIS du Bas-Rhin auquel incombait la charge de l'organisation du concours.

2 sapeurs-pompiers professionnels haut-saônois ont participé, dans ce cadre, aux jurys d'examen.

9 sapeurs-pompiers du département, corps départemental et corps communaux confondus, ont été admis au concours SPP1.

5 d'entre eux seront recrutés au 1<sup>er</sup> janvier 2014.



© photos : SDIS 67

### 2013... le SDIS consulté dans le cadre de la démarche « Haute-Saône 2020 »

Le Conseil général de la Haute-Saône a mené, en 2013, le projet « Haute-Saône 2020 » en étroite collaboration avec ses différents partenaires aux premiers rangs desquels figure le SDIS 70. Les 28 orientations de ce projet stratégique fixent, avec réalisme, les ambitions du département dans les prochaines années et permettront d'équiper les territoires et d'apporter des réponses concrètes en terme de services aux populations. Trois orientations intéressent plus particulièrement les sapeurs-pompiers haut-saônois :

- Redéfinir les actions en direction des adolescents,
- Garantir aux habitants en tout point du département un accès renforcé aux soins et aux secours,
- Répondre aux enjeux de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le SDIS disposant d'une organisation de proximité et de moyens lui permettant d'apporter, d'une façon équitable, à chaque citoyen, des secours de qualité dans un délai satisfaisant, les élus et la direction de l'établissement envisagent une optimisation de l'emploi de cette ressource. Ainsi, les sapeurs-pompiers pourraient se voir confier, dans les années à venir, d'autres missions dans le domaine de l'assistance aux personnes les plus vulnérables ou en situation de détresse, de la prévention des risques en intégrant l'échelon intercommunal, mais aussi en développant l'apprentissage du secourisme en direction des jeunes. Le Conseil général pourra donc, pour reprendre les termes du colonel Tailhardat, directeur du SDIS, « s'appuyer sur une structure bien ancrée dans les territoires pour conduire de nouvelles actions en phase avec les défis que notre société devra relever d'ici 2020, mais aussi compatible avec la raréfaction des finances publiques ».

**Le SDIS 70 aujourd'hui...**

- Un établissement public qui assure la gestion des services de secours de sécurité civile, la gestion des centres de secours et l'organisation des équipes de secours, les tâches de maintenance et la gestion des personnes, des biens et des équipements.
- Un maillage fin du département permet de garantir 99 % des secours en moins de 25 minutes.
- Le SDIS réalise près de 17 000 interventions par an soit 1 intervention toutes les 31 minutes.

**et demain...**

**Haute-Saône 2020**

Grâce à :

- 1 773 sapeurs-pompiers (dont 84 % sont des volontaires),
- répartis dans 25 centres du corps départemental et 881 centres communaux,
- une flotte automobile de près de 300 engins équipés,
- un réseau de communication puissant.



# Tout ce qui a marqué l'année 2013

## Tout ce qui a marqué l'année 2013

### Les interventions marquantes

#### Incendies

- 30 janvier à Héricourt, lieu-dit Saint Valbert, 1 blessé grave et 1 blessé léger
- 04 février à Boulton, groupe scolaire
- 25 septembre à Vauvillers, usine COFATHIM
- 3 octobre à Héricourt, bâtiments industriels
- 22 novembre à Marnay, entreprise KH-SK
- 8 décembre à Ronchamp, 3 blessés dans le feu de 3 habitations en bande

#### Secours à personne

- 31 janvier à Malans, un forcené tire sur une jeune femme dans la rue. Elle décèdera de ses blessures
- 26 avril à Fougerolles, intoxication dans une fosse à lisier. 1 décédé et 2 urgences absolues
- 29 avril à Saint Loup : une intoxication au monoxyde de carbone implique 6 personnes et fait un mort
- 15 mai à Ronchamp, double infanticide
- 5 juin à Montcourt, un mirage 2000 de la BA 116 s'écrase
- 10 décembre à Velleminfroy, le chauffeur d'un poids lourd perd le contrôle de son véhicule

#### Opérations diverses

- 7 février à Gray : un poids lourd percute un pylône de 63 000 volts. 4 entreprises, 2 magasins et 2000 foyers sont impactés. 80 personnes sont évacuées
- 2 mai des perturbations climatiques sur la partie Ouest/Nord-ouest du département provoquent 58 interventions pour épauements de locaux, protection des biens et mise en sécurité de personnes
- 14 décembre 4 enfants et 4 adultes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone

Un mirage 2000 de la BA 116 s'écrase à Montcourt le 5 juin



Incendie de l'usine COFATHIM à Vauvillers le 25 septembre



Exercice de secours en site souterrain sur le secteur de Gray le 29 mai



# Tout ce qui a marqué l'année 2013

## Tout ce qui a marqué l'année 2013



Signature de 4 contrats «Emploi d'avenir»



105<sup>e</sup> congrès départemental des sapeurs-pompiers à Villersexel le 22 juin



Perte de contrôle d'un poids lourd à Velleminfroy le 10 décembre



Incendie du groupe scolaire à Boulton le 4 février



Incendie de 3 habitations en bande à Ronchamp le 8 décembre

## Les autres faits marquants

- |                   |   |
|-------------------|---|
| 29 mai            | Exercice de secours en site souterrain sur le secteur de Gy |
| 22 juin           | 105 <sup>e</sup> congrès des sapeurs-pompiers à Villersexel |
| 9 novembre        | Réunion des chefs de centre                                 |
| 7 décembre        | Téléthon sapeur-pompier                                     |
| Février / Juillet | Embauche de 4 jeunes dans le cadre d'emploi d'avenir        |
| Avril / Octobre   | Mise à jour du DUER   |

Une pensée émue pour nos deux collègues Christophe et Philippe qui nous ont quitté au cours de cette année 2013.



Sergent-chef C. Demiville  
Sapeur-Pompier Professionnel  
à Lure



Lieutenant P. Marchal  
Chef du service  
« Secourisme, JSP et conduite »





**Direction Départementale des Services d'Incendie  
et de Secours de la Haute-Saône**

**4 rue Lucie et Raymond AUBRAC  
BP 40005 - 70001 VESOUL CEDEX**

**Tél. : 03 84 96 76 00 - Fax : 03 84 96 76 18  
Courriel : [sdis70@sdis70.fr](mailto:sdis70@sdis70.fr)**

**Retrouvez toute l'information sur [www.sdis70.fr](http://www.sdis70.fr)**

